



DDTM Ille et Vilaine
Service Eau et Biodiversité
Le Morgat
12 rue Maurice Fabre
CS 23167
35031 RENNES CEDEX

Objet : Demande d'abattage – Arbres – DINARD – Village de la Ville Mauny

St Jacques de la Lande, le 19/10/2023,

Madame, Monsieur,



Conformément à la demande de la ville de Dinard, nous vous prions de trouver ci-joint les deux exemplaires de la demande d'abattage pour le projet de lotissement situé à la Ville Mauny.


Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Cordialement,

Guillaume COLIN



AGENCE DE ST JACQUES : 123 Rue du temple de Blossne- 35136 ST JACQUES DE LA LANDE

+33 (0)2 99 46 23 493 

dinard@quarta.fr – Responsable Serv. Amgt 35 : Benoit LECLERCQ

SIÈGE SOCIAL : 123, rue du Temple de Blossne – 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE – Tel : +33 (0)2 99 30 12 12 – Email : contact@quarta.fr

RENNES - NANTES - VANNES - LORIENT - MORLAIX - SAINT-BRIEUC - PARIS - DINARD - BRUZ - REDON - LA-ROCHE-BERNARD - LANNION
VAL D'ANAST - MÔLAC - ST NAZAIRE - ST BREVIN LES PINS

Selas de Géomètres-Experts / Capital de 3 100 000 € / RCS de Rennes B 349 721 902 89 B 209 / SIRET 349 721 902 00071 / APE 7112A



DEMANDE D'ABBATAGE D'ARBRES

ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE DINARD

Lotissement
«Le Village de La Ville Mauny »
DINARD

REÇU LE

23 OCT. 2023

DDTM35

Service Eau et Biodiversité

Pièce n°1 : IDENTITE DU DEMANDEUR



123 Rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
TEL : 02 99 30 12 12
www.quarta.fr



Dossier : **212348Q**

Dressé le : 28/07/2023

Modifié le :



SARL LE VILLAGE DE LA VILLE MAUNY
N° SIRET : 91347657800012
Représentée par M. LUGAND Stéphane

2 B PLACE DE LA REPUBLIQUE
35 800 DINARD



DEMANDE D'ABBATAGE D'ARBRES

ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE DINARD

Lotissement
«Le Village de La Ville Mauny »
DINARD

Pièce n° 2 : LOCALISATION ET DESCRIPTION DES ARBRES CONCERNÉS PAR LA DEMANDE



123 Rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
TEL : 02 99 30 12 12
www.quarta.fr



Dossier : **212348Q**

Dressé le : 28/07/2023

Modifié le :



Source : Cadastre



Source : Orthophoto



Vue 1 :



Vue 2 :



Vue 3 :





DEMANDE D'ABBATAGE D'ARBRES

ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE DINARD

Lotissement
«Le Village de La Ville Mauny »
DINARD

REÇU LE

23 OCT. 2023

DDTM35

Service Eau et Biodiversité

Pièce n°5 : PLAN DE SITUATION A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

 **Quarta**

123 Rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
TEL : 02 99 30 12 12
www.quarta.fr


GOURONNET
ALLAIRE
ARCHITECTES

Dossier : **212348Q**

Dressé le : 28/07/2023

Modifié le :

Localisation du projet à l'échelle communale :







DEMANDE D'ABBATAGE D'ARBRES

ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE DINARD

Lotissement
«Le Village de La Ville Mauny »
DINARD

Pièce n°7 : DESSINS PERMETTANT D'ÉVALUER LES EFFETS DU
PROJET SUR LE PAYSAGE



123 Rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
TEL : 02 99 30 12 12
www.quarta.fr



Dossier : **212348Q**

Dressé le : 28/07/2023

Modifié le :

Hypothèse d'implantation des constructions :





DEMANDE D'ABBATAGE D'ARBRES

ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE DINARD

Lotissement
«Le Village de La Ville Mauny »
DINARD

Pièce n°8 : DESCRIPTIF ET LE CALENDRIER DES MESURES DE
COMPENSATION ENVISAGÉES



123 Rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
TEL : 02 99 30 12 12
www.quarta.fr



Dossier : **212348Q**

Dressé le : 28/07/2023

Modifié le :

Dans le cadre de la réalisation de ce projet d'aménagement, le calendrier envisagé est le suivant :

- Elagage des 5 arbres destinés à être abbatués : premier trimestre 2024
- Plantation des 6 arbres en compensation dans les espaces communs : premier trimestre 2024
- Réalisation des travaux de première phase : premier semestre 2024
- Construction des maisons : deuxième semestre 2024 au deuxième semestre 2025
- Plantation de la haie en mélange à l'Ouest (transition paysagère avec l'espace agricole) : Automne 2025



DEMANDE D'ABBATAGE D'ARBRES

ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE DINARD

Lotissement
«Le Village de La Ville Mauny »
DINARD

Pièce n°3 : DESCRIPTION DES OPÉRATIONS PROJÉTÉES



123 Rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
TEL : 02 99 30 12 12
www.quarta.fr



Dossier : **212348Q**

Dressé le : 28/07/2023

Modifié le :

1. Description des opérations projetées

Le projet se situe en extension de l'urbanisation du village de La Ville Mauny à Dinard. La parcelle est bordée à l'Est par la route du Hameau de La Ville Mauny et au Nord par un cheminement piéton.

Le projet vise la réalisation de neuf lots libres à usage d'habitation individuelle. Dans le cadre de la réalisation de ce projet, il a été décidé de conserver le caractère architectural du hameau de La Ville Mauny.

En effet, le projet intègre la préservation de la majorité des arbres de hautes tiges présents le long de la voirie existante. Une percée est néanmoins nécessaire pour assurer la desserte des lots numérotés de 04 à 09 sur le plan de composition. L'objet de cette demande porte sur la suppression de cinq arbres dont un est actuellement en mauvais état comme le montre le plan de composition ci-dessous. En compensation, le projet intègre la plantation d'arbres de haute tige et de haies en mélange dans les lots privés et dans les espaces communs. Les essences utilisées pour les arbres de haute tige seront des essences locales. Il est notamment prévu la plantation de hêtre et de chêne.

Des arbres de haute tige seront plantés le long de la voirie existante à l'Est renforçant ainsi le linéaire bocager existant aujourd'hui. Il est également prévu la réalisation de plantation en interface avec l'espace agricole à l'Ouest. Cette haie en mélange assurera la transition paysagère entre les futures habitations et l'espace agricole comme le montre le plan de composition et l'hypothèse d'implantation ci-dessous.

Photographie du site de projet :







DEMANDE D'ABBATAGE D'ARBRES

ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE DINARD

Lotissement
«Le Village de La Ville Mauny »
DINARD

REÇU LE
23 OCT. 2023
DDTM35
Service Eau et Biodiversité

Pièce n°9 : DESCRIPTION DES PROJETS DE TRAVAUX, EN CAUSE ET LES RAISONS POUR LESQUELLES LES OPÉRATIONS PROJETÉES SUR LES ARBRES SONT NÉCESSAIRES

 **Quarta**

123 Rue du Temple de Blosne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
TEL : 02 99 30 12 12
www.quarta.fr


GOURONNET
ALLAIRE
ARCHITECTES

Dossier : **212348Q**

Dressé le : 28/07/2023

Modifié le :

Dans le cadre de la réalisation de ce projet d'aménagement, la suppression de 5 arbres est rendu nécessaire pour permettre la création de la voirie commune aux lots numérotés de 04 à 09 sur le plan de composition. Les deux arbres au Nord seront également impactés par les travaux de terrassement de la voirie des lots numérotés de 01 à 03 sur le plan de composition. Ce choix architectural permet de conserver la majorité des arbres qui sont actuellement existants le long de la voie existante.

On note que les arbres destinés à être abbatu sont de petits sujets qui seront compensés à la fois dans la haie existante (renforcement de la haie existante par la plantation de 5 arbres de haute tige) et en lieu et place d'un arbre qui sera abbatu et replanté au niveau du lot 01 sur le plan de composition.

Par ailleurs, des plantations supplémentaires sont prévues dans les lots privés pour assurer l'interface avec l'espace agricole à l'Ouest ainsi que sur les futurs lots (cf. pièce n°06). La haie en mélange en limite avec la parcelle agricole représente un linéaire bocager de 67 mètres.